

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-AC203

présenté par

Mme Colboc, M. Bordat, M. Bataillon, M. Le Vigoureux, Mme Spillebout, M. Mazars, M. Ledoux,
M. Kervran, M. Larssonneur, Mme Melchior, M. Marion, M. Fait, M. Abad, Mme Piron, M. Haury,
M. Ghomi, M. Rebeyrotte, Mme Le Grip, M. Seo, Mme Rilhac, Mme Brugnera, Mme Yadan,
Mme Métayer et Mme Boyer

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Culture »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.